

Offre d'emploi

La Fédération des Oeuvres Laïques de la Nièvre (F.O.L. 58)

RECRUTE

Pour le Pôle Hébergement

Foyer de Vie et Section Occupationnelle de Jour

Résidence Chaume Champierre à Saint-Pierre-le-Mouëtier

1 Chef de Service (H/F) - CDI – Temps plein

Sous l'autorité et en collaboration avec le Directeur de Pôle, il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets d'accompagnement et de suivi des personnes accueillies. Il assure la coordination et l'animation des équipes et de toutes les activités de l'établissement et des services dans le respect du projet institutionnel.

Il exerce cette responsabilité en collaboration directe avec le Directeur auquel il rend compte régulièrement de son activité. Il se renseigne pour agir dans le respect des consignes de sécurité, du cadre législatif et réglementaire, tout en s'inscrivant dans les missions d'intérêt général, d'utilité sociale et en référence aux valeurs associatives.

Il œuvre pour une prise en charge de qualité dans le respect du projet des personnes, il coordonne le travail d'équipe et des partenaires intervenants dans l'établissement, facilite l'expression et la satisfaction de leurs besoins, favorise l'accès aux droits et à l'exercice effectif de leur citoyenneté.

Il participe et propose au Directeur de Pôle les orientations et activités de développement de l'établissement. A ce titre, il est l'animateur du changement et le garant du projet d'établissement.

Missions et activités :

Participe à l'élaboration et la mise en œuvre du projet d'établissement, du livret d'accueil, du règlement de fonctionnement et des contrats de séjour :

- Participe à la rédaction et mise à jour du projet d'établissement et veille à son application
- Contribue au suivi des conventions avec les prestataires de service
- Participe à la mise en œuvre la démarche qualité :
 - o Participe à l'élaboration des plans d'actions, à son suivi
 - o Participe à la mise en œuvre des évaluations
 - o Veille à promouvoir les bonnes pratiques professionnelles dans l'intérêt des personnes et des salariés
 - o S'assure de la bonne application des droits relatifs aux personnes accompagnées. Participe à la mise en œuvre d'une politique de prévention et de traitement des plaintes et des situations de maltraitance
 - o Veille au respect de la RGPD et de l'utilisation des outils selon les procédures définies : Base documentaire - Intranet – Ogyris – Ageval – E-Carnet...

- Met en œuvre les actions éducatives, sociales, pédagogiques ou techniques pour lesquelles l'établissement a été créé et autorisé :
 - o Organise la coordination interne des activités et des interventions liées à la mission
 - o Veille aux relations avec les personnes accueillies, les intervenants extérieurs et les différents partenaires de l'institution
 - o Organise l'admission et la sortie des personnes accueillies
- A la charge de mettre en place, d'animer les réunions de coordination : synthèses, projets d'accompagnement, concertations avec invitation des partenaires.
- Représente la direction dans les instances partenariales en rapport au séjour des personnes accueillies
- Coordonne l'élaboration, valide et contrôle l'évolution des projets d'accompagnement produits par l'équipe éducative
- Responsable des renouvellements de prise en charge des personnes accueillies ; anticipe les échéances et prévoit les outils et documents nécessaires à la constitution de ces dossiers :
 - o Veille à la présence de l'accord aide sociale et de l'orientation en adéquation à l'accueil
 - o Veille aux renouvellements : note synthétique, dossier administratif et médical, dossier évaluatif (documents produits par l'équipe éducative)

Anime et dirige l'équipe des salariés dans le respect de la politique de gestion des ressources humaines décidée par l'association, dans l'application de la législation du travail, des dispositions conventionnelles et des différents accords de branche et d'entreprise :

- Planifie le travail de chaque professionnel
- Contrôle la bonne exécution du travail des personnels de l'établissement et du respect du règlement intérieur
- Responsable de la bonne adéquation entre les besoins des usagers et les activités
- Impulse l'application des bonnes pratiques professionnelles et apporte un soutien technique auprès de l'équipe pluridisciplinaire
- Participe au programme de développement des compétences
- Organise, anime les réunions éducatives
- Est responsable de l'accueil des stagiaires professionnels
- Participe au recrutement du personnel
- S'assure en tant que référent santé-sécurité en lien avec la direction, du respect et de l'application des conditions de travail, de sécurité et d'hygiène...

A un regard sur la conservation et l'entretien des biens : en collaboration avec le Directeur de Pôle a un regard sur le travail de maintenance, le respect des procédures et les projets d'aménagement.

Contribue à la gestion budgétaire :

- Participe à l'élaboration des indicateurs de gestion des établissements
- S'assure de la bonne tenue et de l'équilibre des effectifs des personnes accueillies
- Vérifie la tenue des coffres pour l'argent personnel des personnes accompagnées
- Soumet au Directeur les engagements de dépenses

Peut-être amené à représenter l'établissement auprès des partenaires extérieurs.

Compétences :

- Qualité de rigueur et d'organisation
- Maîtrise de l'outil informatique, de la gestion des plannings, des absences et de l'organisation continue du service (ouverture permanente)
- Capacité à travailler et développer le partenariat
- Capacité à travailler en équipe de direction dans la transversalité du Pôle
- Permis B

Qualifications exigées :

- Diplôme de Niveau II - type CAFERUIS
- Expérience significative dans le médico-social et connaissance du public adulte en situation de handicap mental

Références selon la convention collective du 15 mars 1966

Poste à pourvoir immédiatement

Renseignements : Directeur du Pôle Hébergement Tel : 06.59.80.88.14

Adresser candidature accompagnée d'un CV détaillé à :
<https://www.fol58.org/pages/la-fol-58/recrutement.html>

